

## Communiqué de la Fédération St Gélase–Ste Apolline

**Author :** spo

**Categories :** [Divers summorum](#)

**Date :** 13 novembre 2009

Venant de recevoir ce communiqué, je le repercuté ici sans commentaire. Je rappelle que j'avais [publié](#) le premier communiqué de cette Fédération sur laquelle nous reviendrons bientôt.



« Nous remercions Mgr Rey pour ses explications(1), ainsi que ses paroles d'apaisement vis-à-vis de ses confrères.

Monseigneur Rey referme ainsi le chapitre, avec Monseigneur GUENELEY, dont notre lettre ouverte en date du 4 novembre 2009(2) avait fait état.

Toutefois, à ce jour, notre Fédération n'a reçu aucune réponse de la part de son Eminence le Cardinal André Vingt-Trois, à cette lettre ouverte.

Nous réitérons donc, officiellement, et dans la charité, les questions que nous avons posées à son Eminence sur l'application concrète du Motu Proprio en France.

En effet, notre Fédération a pour but de travailler à l'unité de l'Eglise et à l'insertion des groupes de fidèles dans le cadre des paroisses, car comme l'a dit le Saint Père lors de son voyage en France : "Personne n'est de trop dans l'Eglise".

C'est donc, avec grand intérêt que nous attendons que son Eminence le Cardinal André Vingt-Trois prenne position sur l'ensemble des points soulevés dans notre lettre ouverte.

Marc ERHARD  
Président de la Fédération St Gélase – Ste Apolline »